

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Cher adhérent

Vous êtes convoqué à l'Assemblée Générale Extraordinaire du **C'Chartres Bridge** qui se tiendra au Club à Chartres **le jeudi 22 Mai 2025 à 18h.**

Ordre du jour

- ↳ Emargement des présents et vérification des pouvoirs,
- ↳ Présentation du projet de changement de Comité par le Président,
- ↳ Questions diverses,
- ↳ Vote à bulletin secret.

Cette assemblée devra rassembler **un quorum des deux tiers des membres actifs**, soit **96** membres présents ou représentés.

Dans le cas contraire, une nouvelle assemblée sera convoquée le Lundi 2 Juin 2025. Aucun quorum ne sera exigé pour cette nouvelle AGE.

La décision sera prise à la majorité simple des membres présents ou représentés.

Sont seuls électeurs les adhérents ayant payé leur cotisation 2024/2025.

Chaque électeur peut disposer de 2 pouvoirs.

Pour éviter le report de l'AGE, si vous ne pouvez être présent, n'oubliez pas de donner un pouvoir.

Vous trouverez ci-joint :

- un formulaire de présence / pouvoir qui vous permettra de nous confirmer votre présence à l'AGE ou de donner un pouvoir en cas d'absence

Merci de nous renvoyer les bulletins de présence ou à défaut de remettre un pouvoir à l'un des membres qui sera présent à L'A.G.E. ou de déposer un pouvoir au Club à l'attention du Bureau, **si possible le 19 Mai au plus tard.**

Nous partagerons un verre de l'amitié à l'issue de l'A.G.E.

Venez nombreux

Le Président
Philippe BOURDA

La Secrétaire Générale
Badé PERRIOT